



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection du Second Degré
Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale

Rapport de jury
Certification complémentaire
DNL
anglais, allemand, espagnol, italien

Session 2026
ACADÉMIE DE LYON

Sommaire

Propos introductifs

1. Les membres du jury
2. Les textes réglementaires
3. Les bilans statistiques
4. La préparation de la certification
 - a. En anglais
 - b. Dans les autres langues
5. Attentes du jury et critères d'évaluation
6. Analyses des prestations
 - a. Le dossier
 - b. L'exposé
 - c. L'entretien
 - d. La maîtrise de la langue
 - e. La maîtrise des enjeux de l'enseignement de DNL
 - f. Quelques conseils

Propos introductifs

Le jury tient à féliciter tous les candidats qui ont fait l'effort de préparer et de passer cet examen.

En écho au [Plan langues vivantes](#), les professeurs du premier et du second degré ont la possibilité de présenter la certification complémentaire afin d'enseigner leur discipline en langue étrangère dans ou hors dispositifs spécifiques. En s'engageant dans cette forme d'enseignement exigeante, les lauréats contribuent à l'extension de la pratique des langues vivantes dans toutes les disciplines et à la promotion de l'ouverture européenne et internationale des établissements scolaires dans l'académie de Lyon. Par ailleurs, ils participent par la même au développement des parcours linguistiques renforcés.

La certification complémentaire DNL est ouverte à tous les enseignants du premier et second degré (hors enseignants de lettres ou de LV) en anglais, allemand, chinois, espagnol, italien, portugais, russe ...

Voir [BIR n°2 du 7 septembre 2026](#)

1. Les membres du jury

Les commissions étaient composées d'IA-IPR et d'IEN lettres-langues de chacune des langues vivantes et des DNL concernées (cf bilan statistique ci-dessous), d'IEN Premier Degré, de CPD et d'enseignants formateurs ou intervenant en section européenne et de langues orientales.

Cette expertise croisée permet au jury d'évaluer les candidats tant sur la maîtrise disciplinaire que sur la maîtrise de la langue vivante, de sa didactique. La connaissance des dispositifs linguistiques renforcés représente un axe majeur également exploré par les membres du jury.

2. Les textes réglementaires

La note de service n°2019-104 du 16 juillet 2019 complétée par le [Bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2019](#), qui abroge et remplace les circulaires antérieures, redéfinit les modalités d'organisation et de passation des certifications complémentaires. Elle prévoit notamment l'ouverture de l'examen aux enseignants du premier degré dans certains secteurs disciplinaires, dont l'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique (EMILE dans le premier degré).

On consultera aussi avec profit la [page du portail académique consacrée aux certifications complémentaires](#).

3. Les bilans statistiques

DNL Allemand	Présent	Admis	Refusés
Histoire-géographie	2	2	
Lettres -histoire (LP)	Abs		
Biochimie – Génie biologique	1	1	
Sciences économiques et sociales	1	1	
Total	4	4	

DNL Anglais	Présents	Admis	Refusés
Arts Plastiques	2	2	0
Eco-gestion	5	4	1
Education musicale	1	1	0
EPS	3	1	2
Histoire-Géographie	21	16	5
Mathématiques	12	5	7
Numérique Sciences Informatiques	1	1	0
Philosophie	2	1	1
Physique-Chimie	11	6	5
Sciences économiques et sociales	2	2	0
Sciences et Techniques Médico Sociales	1	0	1
SVT	4	3	1
LP	12	4	8
Premier degré	20	14	6
Total	97	60	37

DNL Espagnol	Présents	Admis	Refusés
1er degré	2	2	
Histoire-géographie	4	4	
Eco-gestion Commerce et vente (LP)	2	1	1
Eco-gestion Gestion aministraton (LP)	1	1	
Eco-gestion option COM, ORG, GRH	1	1	
EPS	3	2	1
Mathématiques	1		1
Sciences physiques et chimiques	1	1	
Total	15	12	3

Remarque: 2 absents

DNL Italien	Présents	Admis	Refusés
Histoire-géographie	2	1	1
EPS	1	1	
Mathématiques	1	1	
SII – Option ingénierie mécanique	1		1
Total	5	3	2

4. La préparation de la certification

a. En anglais

Une réunion d'information est proposée uniquement aux enseignants inscrits. Elle a généralement lieu dans le courant du mois de novembre quelques jours après la clôture des inscriptions.

Une formation de trois jours est proposée chaque année par l'EAFC : elle comprend deux journées en distanciel, consacrées notamment au développement des compétences de communication en anglais et à l'approfondissement des connaissances relatives à l'enseignement en DNL, ainsi qu'une journée en présentiel dédiée à la préparation de l'épreuve, avec des entraînements sous forme d'oraux blancs.

Les candidats qui suivent cette préparation augmentent leurs chances de réussite à la certification. Attention : l'inscription à la formation est conditionnée à une inscription préalable à la certification. Cette formation n'est ouverte qu'aux enseignants de l'enseignement public.

b. Dans les autres langues

Une réunion d'information en distanciel a été organisée le 14/10/2025 animée en interlangues et en interdegré. Ayant pour vocation de présenter les enjeux de la certification complémentaire DNL et d'en préciser les attentes, elle permet de sensibiliser les futurs candidats au parcours linguistique des élèves auquel les enseignements en discipline non linguistique contribuent.

Les candidats inscrits à l'épreuve orale de certification complémentaire du premier et second degré bénéficient d'une formation d'une douzaine d'heures réparties entre janvier et février (4 mercredi après-midi).

Contenus de formation :

- l'enseignement des langues vivantes, l'enseignement en langue vivante étrangère. Partage d'expérience : exemple d'enseignement en DNL.
- Les mobilités internationales (DRAREIC et EAFC): entrantes, sortantes, mobilités élèves, mobilités et stages professionnels.

- La poursuite d'études à l'étranger (Euroguidance - Centre d'Information International – C2I) : accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation.
- Atelier eTwinning : élaborer un projet partenarial international.
- Atelier de renforcement linguistique.

5. Attentes du jury et critères d'évaluation

En référence à la note de service n°2019-104 du 16 juillet 2019, les commissions d'interrogation fondent leur évaluation sur les critères suivants :

- Les aptitudes et connaissances dans la langue vivante étrangère d'inscription
La maîtrise d'une langue étrangère a minima au niveau B2 du CECRL, évaluée dans la capacité à s'exprimer en continu, à participer efficacement à un échange en langue étrangère, et à proposer un modèle phonologique acceptable.
- La connaissance des parcours bi-nationaux, des modalités d'enseignement d'une DNL en SELO et hors-SELO ainsi que de leur cadre réglementaire. Les buts et modalités de l'enseignement dit européen ou de langue orientale et son cadre officiel (connaissance des textes et de la réglementation, des modalités d'évaluation des élèves à l'examen du baccalauréat, des procédures de certification étrangère).
- La connaissance qu'a le candidat de la manière dont sa discipline est enseignée dans le ou les pays étrangers concernés par la LV d'inscription.
- La réflexion didactique et pédagogique du candidat sur le type de projets qu'il pense pouvoir mener en LV dans sa discipline et sur le bénéfice, en termes de compétences en LV et dans la discipline, que les élèves peuvent tirer d'un enseignement médiatisé par la communication en LVE.
- Les stratégies pédagogiques les plus à même de produire un effet positif à la fois sur les apprentissages de la discipline et de la LV.
- L'inscription de la démarche du candidat dans un projet global qui profite à tout l'établissement.
- La connaissance qu'a le candidat des sources et ressources documentaires utilisables pour l'enseignement de sa discipline en langue étrangère.
- La compréhension qu'a le candidat des spécificités de la bi-culturalité.
- L'inscription dans un parcours européen ou oriental, ou plus généralement international, des élèves bénéficiant de l'enseignement d'une DNL en SELO ou hors SELO.
- Les coopérations à mettre en place avec divers acteurs, tant au niveau de l'établissement qu'avec des partenaires étrangers.

6. Analyses des prestations

a. Le dossier

Le dossier attendu, n'excédant pas cinq pages dactylographiées, comporte et indique :

- un curriculum vitæ détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger

- les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux que le candidat a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre le développement commenté d'une expérience qu'il considère comme la plus significative ou la plus représentative ;
- tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel, retour sur une séquence ou des séances élaborées et mises en œuvre en classe etc.

Pour mémoire, ce dossier ne fait pas l'objet d'une évaluation. Il permet au jury de prendre connaissance du profil, de l'expérience et des compétences du candidat. Il sert éventuellement de point d'appui à l'échange.

Rappel et point de vigilance : le téléversement du dossier conditionne la recevabilité de l'inscription à la certification complémentaire DNL. Chaque année, le jury déplore que des enseignants intéressés et déjà engagés dans des projets au sein de leur établissement ne puissent présenter la certification car leur dossier n'a pas été transmis dans le délai imparti.

Dans l'ensemble, les candidats de cette session ont proposé des dossiers globalement adaptés à l'épreuve et respectueux du cadrage prévu par les textes institutionnels. Toutefois, il convient de rappeler ici l'importance de ne pas limiter le propos à l'exposition d'un CV ni au récit détaillé d'un parcours et de souligner la place qu'il convient d'accorder à l'exposition ciblée d'une expérience particulière et/ou d'un projet sur lesquels pourra prendre appui la prestation orale.

Le dossier peut être rédigé pour partie en langue cible ou en version bilingue (français et langue cible). Bon nombre de candidats se présentent dans deux langues et subissent en conséquence une épreuve orale dans chacune des langues, dans ce cas, il est recommandé de produire deux dossiers distincts, chacun téléversé en lien avec l'inscription dans la langue correspondante. Il est regrettable que le jury d'une langue lise un rapport rédigé à l'attention d'une autre langue.

b. L'exposé

Le plus souvent les candidats ont su respecter le format attendu. Dans ces cas, plusieurs qualités ont été appréciées et valorisées :

- bonne gestion du temps qui a fait de toute évidence l'objet d'un entraînement préalable ;
- clarté et bonne structuration de l'exposé qui rend le propos facile à suivre ;
- posture favorisant la communication : les prestations les plus convaincantes sont celles de candidats qui regardent l'auditoire, s'aident de notes éventuelles sans les lire, celles-ci se limitant à un fil conducteur clair.

Cependant, certains candidats, bien qu'ayant préparé leur intervention avec soin, ont proposé une présentation écrite excessivement lue, voire récitée, ce qui a pu nuire à la qualité de la prestation et n'a pas toujours permis d'apprécier favorablement une capacité à communiquer à l'oral.

Dans l'ensemble, les présentations étaient bien préparées et la majorité des candidats a su étayer ses propos par des exemples de réalisations concrètes, ou de projets envisagés. Les candidats ont cherché à démontrer que les connaissances et compétences acquises leur permettront d'enseigner en DNL, en faisant valoir, par exemple, une bonne connaissance de l'aire linguistique concernée et leur intérêt pour la pratique des langues en général.

Il ne suffit pas, dans ce cas, de dire que l'on prévoit de participer à un échange existant ou que l'on envisage un partenariat avec une école européenne. Il est nécessaire de montrer sa capacité à le faire : une connaissance des différents projets européens, et des dispositifs existants, est essentielle ici.

Il est aussi très important de s'interroger sur les différents modes de communication possibles de classe à classe. Les professeurs, s'ils ont réfléchi à la mise en œuvre de projets, n'ont pas toujours une idée précise de leur collaboration avec le professeur de langue, ni de la complémentarité de leurs rôles.

c. L'entretien

Ce temps d'entretien est très important dans la mesure où il permet d'évaluer la capacité du candidat à réagir aux questions ou remarques du jury, de prendre part à l'échange. Il est évident que la réussite dans l'interaction sera fonction du degré de maîtrise de la langue par le candidat.

Cette partie de la prestation est exigeante et demande donc un bon entraînement en amont, ainsi qu'une certaine maîtrise du stress. Il faut ici savoir prendre son temps pour garder les idées claires, conscients que le jury pose des questions non pas pour piéger le candidat mais pour l'aider à préciser son projet.

Dans tous les cas, il est attendu du candidat qu'il soit réactif, et aussi spontané que possible. Le jury a apprécié les candidats qui ont su faire preuve d'une écoute active et d'une posture adaptée au contexte professionnel.

d. La maîtrise de la langue

Nous avons constaté que dès que les candidats cherchent leurs mots et hésitent trop, la qualité et l'efficacité de la communication diminuent considérablement. Les carences lexicales et/ou une syntaxe mal maîtrisée pénalisent les candidats, ainsi que certaines erreurs phonologiques qui font barrage à la compréhension (prosodie, déplacement d'accents, etc).

Le niveau B2 requis, correspondant à celui de « l'utilisateur indépendant », est le plus souvent atteint. Pour mémoire, le CECRL prévoit qu'un locuteur à ce niveau :

- "peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.
- peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre.
- peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités."

e. La maîtrise des enjeux de l'enseignement de DNL

Cet aspect constitue encore pour un nombre important de candidats le point faible de leur prestation.

Il est attendu des candidats qu'ils aient engagé, en amont de la certification, une réflexion approfondie sur les enjeux de l'enseignement en DNL, qui ne saurait se réduire à la capacité à communiquer dans la langue cible ou à transposer dans cette langue un enseignement habituellement dispensé en français.

Les candidats doivent être en mesure de montrer comment l'usage de la langue cible peut enrichir l'approche disciplinaire et permettre d'inscrire les objets d'enseignement dans le contexte culturel et l'aire linguistique concernés. Il s'agit notamment de savoir croiser les regards et les perspectives, de mobiliser des ressources authentiques et de donner toute sa place à la dimension interculturelle des apprentissages.

Cette réflexion gagnera aussi à être conduite collectivement, à l'échelle de l'équipe et de l'établissement, afin d'inscrire l'enseignement en DNL dans un projet plus large d'ouverture internationale, d'éducation à l'altérité et de construction d'une identité européenne chez les élèves.

f. Quelques conseils

Les candidats ayant bien préparé la certification complémentaire DNL :

- ont souvent pris l'attache de collègues de LV exerçant en SELO (ou autre parcours linguistique renforcé), et de collègues enseignant la DNL, voire ont assuré un ou plusieurs cours en DNL ;
- ont participé à un ou plusieurs voyages scolaires organisés par leur établissement ;
- ont une connaissance assez fine du (des) pays dont ils parlent la langue, et peuvent se montrer par exemple capables d'être force de proposition lors de la conception du programme d'un séjour linguistique.
- ont souvent réalisé un séjour d'immersion linguistique dans le pays de la langue cible. Il est aussi recommandé de rester au contact d'une langue authentique par la fréquentation d'ouvrages dans la langue de certification, le visionnage régulier de séries ou de films en VO, de s'inscrire dans un club de lecture ou un groupe de conversation...